



PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA)
POUR LE RETABLISSEMENT DE
L'IGUANE DES PETITES ANTILLES

2018 - 2023



**Bilan des avancées 2024 d'après la
programmation prévue
COTEC Guadeloupe n°7**

du [Plan national d'actions \(PNA\)](#)
[pour le rétablissement de l'Iguane des petites Antilles \(IPA\)](#)
[2018-2023](#)

<https://www.iguanes-antilles.org/> dont [espace réservé](#) (mot de passe : *delicatissima*)

Jeudi 10 décembre 2024, 8h – 12h45

Salle Prestige, DEAL Saint-Phy,
Route de Saint-Phy, BASSE-TERRE

Plan National d'Actions pour le rétablissement de l'Iguane des petites Antilles (2018-2023)

N° action PNA	Intitulé action PNA	Priorité PNA	Territoire	N° Décisions COTEC n°6 2023	Avis des COTEC n°6 2023	État de réalisation 2024	Commentaire	Maintenir proposition pour 2025 ?	
Volet Animation									
	Gouvernance		Antilles	1	COTECs : (i) proposent le maintien des prochains COTEC dans un format hybride (présentiel et visioconférence), en favorisant la participation des partenaires en présentiel (localisation géographique centrée et temps de convivialité), et (ii) encouragent la tenue de réunions d'experts sur des sujets spécifiques pour éclairer les avis des COTEC et décisions du COPIL	Réalisé	- COTEC organisé en format hybride - Réunion d'experts : capture d'un Iguane commun sur l'Îlet Chancel, suites à donner le 17 avril - Réunion d'experts : protocole de suivi démographique par comptages répétés à La Désirade le 27 juin - Réunion d'experts sur la translocation non réalisée		
	Bilan technique		Antilles	2	DEAL : invite les membres du COTEC à lire le rapport d'évaluation finale du PNA IPA 2018-2022 , et à participer à la réunion de restitution le 30 janvier 2024 , avant d'envisager l'écriture d'un nouveau PNA sur une durée de 10 ans	Réalisé	Participation des membres à la réunion de restitution de l'évaluation du PNA-IPA 2018-22 le 30 janvier Passage en CNPN le 22 novembre (cf. détails présentés en COTEC)		
Volet Conservation									
I.1	Réduire la pression exercée par l'Iguane commun	1	Guadeloupe	6	Animation PNA : structure l'animation d'un réseau de veille des iguanes invasifs à La Désirade : (i) validation d'un scénario et d'un arbre d'appels avec les partenaires impliqués (Titè, services municipaux ? Fourrière de l'Alliance ? ARB-IG ?) pour souscrire une ligne unique de signalement, (ii) création d'un groupe WhatsApp avec les intervenants déjà formés et motivés, (iii) mise à jour des procédures d'intervention via de nouvelles fiches réflexe, (iv) dotation en matériel des membres intervenants, et (v) lancement du réseau de veille via une campagne de communication, d'après la stratégie validée en 2022	En cours	- Scénario et arbre d'appel validés avec les partenaires impliqués - Souscription d'une ligne unique de signalement réalisée (création du message d'appel en cours par le prestataire TAO) - Étapes (ii) à (v) non réalisées		
			Guadeloupe	7	COTEC : soutient la poursuite des activités du Domaine canin pour mener (i) des actions de neutralisation des spécimens d'iguanes invasifs (œufs, juvéniles et adultes) sur les zones prioritaires identifiées dans le PNA, et (ii) des contrôles de biosécurité cynophile sur les voies d'entrée maritime à La Désirade et Petite Terre	Réalisé	Financement obtenu par le Domaine canin sur Fonds verts en avril 2022 pour le contrôle biosécurité et la surveillance de la barge de marchandises vers la Désirade depuis le port de Jarry (cf. détails présentés en COTEC). Projet sur 3 ans à hauteur de 300 000 euros. En revanche, action de neutralisation des spécimens d'iguanes invasifs sur les zones prioritaires réalisée uniquement sur le quai 9 bis, mais pas alentours, ni à Bergevin, ni à St-François		
			Guadeloupe	8	Le Galac : publie le rapport d'étude sur la fréquentation des iguanes invasifs aux abords des zones portuaires de Saint-François	Réalisé	Rapport publié et disponible en ligne : Guilougou et Angin, 2024. Étude de la population d'iguane commun aux abords du port de Saint-François. Rapport d'activité		
I.2	Améliorer les outils réglementaires disponibles pour la protection de l'espèce	2	Antilles	9	DEAL Martinique : informe le réseau quant aux suites données à la demande de dérogation « espèces protégées » (DEP) déposée par le CNRS-BORÉA pour mettre en œuvre les activités de la thèse de Florian DESIGAUX . Le cas échéant, l'équipe de thèse et l'animation du PNA se rapprocheront pour mutualiser certaines manipulations couvertes par les DEP CNRS et ONF, de manière à limiter le dérangement de spécimens d'Iguane des petites Antilles	Réalisé	Arrêté préfectoral DEAL/RN N°971-2024-04-25-00002 du 25 avril 2024 portant autorisation de capturer - marquer - relâcher, perturber intentionnellement, détenir temporairement, manipuler des Iguanes des petites Antilles (Iguana delicatissima), sur le territoire de la Guadeloupe - validité jusqu'au 31 août 2025 (Florian DESIGAUX, CNRS) Arrêté préfectoral n°DEAL-SPEB-R02-2024-04-02-00006 du 2 avril 2024 portant autorisation de capturer - marquer - relâcher, perturber intentionnellement, détenir temporairement, manipuler des Iguanes des petites Antilles (Iguana delicatissima), sur le territoire de la Martinique - validité jusqu'au 31 août 2025 (Florian DESIGAUX, CNRS)		
			Guadeloupe	10	DEAL Guadeloupe : pilote le projet de création d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) à La Désirade, avec l'appui des partenaires concernés, notamment pour protéger des sites de ponte d'Iguane des petites Antilles (cf. Angin, Warret Rodrigues et Guilougou, 2021)	Non réalisé	Pilotage des APPB en cours à la DEAL, de façon élargie au-delà du seul intérêt Iguane des petites Antilles		
I.3	Créer des fiches réflexes par menace et pour chaque population	2	Guadeloupe	Cf. avis n°6			Cf. Avis n°06		
I.4	Réduire la mortalité non-naturelle de l'espèce	2	Antilles	12	COTEC : propose de ne plus financer des campagnes de dératisation mécanique des îlets au regard de leurs résultats sans effet sur les populations de rats, et encourage une réflexion plus globale des gestionnaires et décideurs pour la dératisation chimique de tous les îlets du Robert notamment			Sans objet	
			Guadeloupe	13	ONF-Trè (RNPT) : partagent le rapport d'étude de faisabilité pour éradiquer le rat sur les îlets de Petite Terre , et calibrent la phase opérationnelle d'après l'avis des instances consultées (CSRPN, comité consultatif de la réserve)	Réalisé	Étude de faisabilité réalisée, rapport disponible en ligne : Island Conservation, 2024. Restauration des îlets de Petite Terre, Guadeloupe. Rapport de faisabilité (dératisation) Étude présentée en comité consultatif de la RN Petite Terre le 5 novembre en présence de la coordination interrégionale du PNA et du président du CSRPN		
			Guadeloupe	14	COTEC : émet un avis mitigé sur la pertinence d'un stage long en 2025 pour travailler sur la réduction de la mortalité liée aux collisions routières et aux enchevêtrements dans les clôtures de jardins privés à La Désirade . Il encourage (i) la poursuite de la collecte des données de collision routière , en associant les services techniques municipaux chargés de la voirie à cet effort et (ii) la définition et le test opérationnel de dispositifs expérimentaux pour réduire la mortalité d'après les connaissances disponibles (cf. page 26 de Angin, Warret Rodrigues et Guilougou, 2021)	Non réalisé	Collecte des données de collision routière réalisée de façon opportuniste par les agents de la RN de La Désirade. Dispositifs expérimentaux pour tester la réduction de la mortalité dans les clôtures de jardins privés non définis et testés sur le terrain		
I.5	Conserver la diversité génétique et augmenter le nombre de populations	2	Antilles	Cf. action III.2					
I.6	Améliorer la conservation de l'habitat de l'espèce	2	Guadeloupe	17	ONF : concerte la DEAL, la Mairie de La Désirade et les partenaires associés autour d'un projet partagé d'aménagement et de restauration écologique de la Pointe des Colibris , incluant plusieurs réunions publiques, et dépose une demande de financement au Fond vert pour sa réalisation	Réalisé	Projet d'aménagement et de restauration écologique de la Pointe des Colibris présenté et partagé au maire, aux élus et aux services techniques de la mairie de La Désirade en mai, débattu avec la population lors d'une réunion publique en juillet , présenté à la DEAL et déposé à l'appel à projet Mission Nature 2024 de l'OFB . Projet lauréat de l'AAAP depuis octobre . Quelques supports de communication réalisés par l'OFB (dossier de presse national) et par l'ONF (vidéo de présentation) . Nouvelle réunion publique prévue en janvier . (cf. détails présentés en COTEC)		
			Guadeloupe	Non discuté COTEC	Animation PNA : lance une prestation définition d'un plan de gestion des sites de ponte de La Désirade	Non réalisé	6 619 euros budgétés sur le FEDER 2024-2026, mais mise en œuvre décalée en 2026 si reprise du FEDER par un porteur autre que l'ONF		
Volet Sensibilisation									
II.1	Définir une stratégie de communication externe et la mettre en œuvre	1	Antilles	19	COTEC : propose que la page Facebook du réseau Iguane des petites Antilles et la mise à jour des pages grand public du site internet soit assurées par l'animation PNA, avec un appui du Carbet des sciences selon des modalités à définir. Cette action n'est pas prioritaire.	En cours	Diagnostic du site internet réalisé par le Carbet des sciences, mise à jour reste à faire (cf. détails présentés en COTEC)		
			Guadeloupe	Cf. avis n°6	Animation PNA : structure l'animation d'un réseau de veille des iguanes invasifs à La Désirade : [...] (v) lancement du réseau de veille via une campagne de communication , d'après la stratégie validée en 2022	Non réalisé	Réseau de veille pas encore installé (cf. proposition n°6)		
			Guadeloupe	21	Le Galac : poursuit la coordination des animations pédagogiques sur la convention ONF jusqu'au 31 mai 2024. Le Galac et l'animation PNA échangeront pour reconduire cette action sur la période 2024-2025, en augmentant si possible le volume d'heures à réaliser	Non réalisé	Animations pédagogiques réalisées par Le Galac jusqu'au terme de la convention ONF en mai (cf. détails présentés en COTEC). Reconduction de cette action non réalisée : financement FEDER déposé en mars toujours pas obtenu en décembre, et marché lancé par l'animation PNA infructueux		
			Guadeloupe	22	ONF-Trè (RNPT) : poursuit la formation des croisiéristes autorisés à exercer une activité commerciale dans la RNPT, intégrant une sensibilisation aux enjeux de préservation et aux bonnes pratiques d'observation de l'Iguane des petites Antilles, et une prévention au risque d'introduction de l'Iguane rayé pour relayer efficacement ces messages auprès de leur clientèle	Réalisé	Pas de formation spécifique en 2024, mais accompagnement continu des croisiéristes sur la question		
II.2	Déposer d'outils de diffusion interne de l'information	2	Antilles	23	Animation PNA : poursuit l'animation et la mise à jour régulière des outils de communication internes au réseau IPA : espace réservé aux partenaires sur le site internet, modération de la liste de diffusion iguanadelicatissima@framalistes.org, et suivi de l'adresse email générique de contact iguanepetitesantilles@gmail.com	Réalisé			
II.3	Renforcer les partenariats à l'échelle internationale	2	Antilles	24	COTEC : propose une participation du coordinateur interrégional PNA (I) au projet déposé par Anguilla National Trust s'il est lauréat (cf. avis n°31) et (ii) au colloque ISG 2024 , afin de maintenir la dynamique engagée auprès des partenaires des petites Antilles. Le soutien du CAR-SPAW pourra être sollicité pour la rédaction d'un plan d'action régional	En cours	Contribution et obtention du projet déposé par Anguilla National Trust pour des analyses génétiques et sanitaires de toute les populations d'IPA Soutien du CAR-SPAW à demander		
Volet Connaissance									
III.1	Poursuivre le suivi des populations d'Iguane des petites Antilles	1	Antilles	25	Ardops - CEFÉ : réalisent une analyse bayésienne des données de CMR collectées aux petites Antilles afin d'estimer les tendances d'évolution interannuelle et publier un article scientifique d'après les résultats présentés dans Warret Rodrigues, Angin et Besnard, 2023	En cours	Analyse en cours par Chloé WARRET RODRIGUES		
			Guadeloupe	28	Titè-ONF (RN Petite Terre) : poursuivent la mise en œuvre du protocole CMR à Petite Terre fin avril 2024 (financement RN), d'après le protocole déployé depuis 2015	Réalisé	Mission réalisée en avril (cf. détails présentés en COTEC). Rapport de mission disponible en ligne : Angin, 2024. Étude de la population d'Iguana delicatissima des îlets de Petite Terre, mission 2024. Rapport CMR		
			Guadeloupe	29	Animation PNA : organise les conditions nécessaires à la bonne tenue d'une prestation pour poursuivre le protocole CMR à la Pointe des Colibris (La Désirade) en juin 2024 (financement PNA), d'après le protocole déployé entre 2012 et 2022.	Non réalisé	Reconduction de cette action non réalisée : financement FEDER déposé en mars toujours pas obtenu en décembre, et marché lancé par l'animation PNA infructueux		
			Guadeloupe	30	J. PAUWELS - ENIA - Trè : livrent une fiche détaillée pour standardiser un protocole de comptages répétés sur l'île de La Désirade , de manière à estimer des tendances d'évolution démographique réparties sur toute l'île et assurer une veille quant à la présence d'Iguane commun ou d'hybrides	Réalisé	Calibration d'un protocole de comptage répété à La Désirade réalisé. Rapport disponible en ligne : Pauwels et Courtois, 2024. Calibration et mise en œuvre d'un protocole de suivi de la population d'Iguane des petites Antilles par comptage répété sur l'île de La Désirade (cf. détails présentés en COTEC). Protocole présenté et validé en réunion d'experts le 27 juin		
III.2	Étudier la phylogénie de l'Iguane des petites Antilles	3	Antilles	31	Animation PNA : informe le réseau des suites données au projet déposé par Anguilla National Trust sur les fonds Darwin Plus, incluant une étude génétique sur la structuration des populations à l'échelle de l'aire de répartition . Le cas échéant, des échantillons de sang pourraient être prélevés dans le cadre des missions CMR 2024 sur Chancel, Petite Terre et La Désirade, et via le financement de ce projet en Nord Martinique et en Basse-Terre	En cours	Contribution et obtention du projet déposé par Anguilla National Trust pour des analyses génétiques et sanitaires de toute les populations d'IPA (cf. détails présentés en COTEC)		
			Antilles	32	COTEC : propose d'identifier une liste d'échantillons potentiellement fiables d'après Pauwels, 2023 pour servir à d'éventuelles nouvelles analyses	Non réalisé	Contribution reçue de Michel BREUIL sur le pointage d'échantillon, à prendre en compte		
			Antilles	33	COTEC : propose l'organisation d'une réunion d'experts sur le sujet « translocation / renforcement de populations » dès que possible	Non réalisé	Réunion à venir	Oui	
III.3	Améliorer les connaissances sur l'écologie et la biologie de l'espèce	2	Guadeloupe	34	COTEC : propose de tester les balises télémétriques LOTEK et ORNITELA sur des iguanes de La Désirade et du Nord de la Martinique pour étudier leurs déplacements, d'après le rapport des premiers tests expérimentaux	Non réalisé			
			Antilles	35	Ardops / ATE St-Barthélemy : publient une étude qualitative sur les ressources alimentaires consommées par l'Iguane des petites Antilles sur l'ensemble de son aire de répartition	Non réalisé			
III.4	Comprendre les mécanismes d'interaction entre l'Iguane des petites Antilles et l'Iguane commun	3	Antilles	Cf. avis n°9	DEAL Martinique : informe le réseau quant aux suites données à la demande de dérogation « espèces protégées » (DEP) déposée par le CNRS-BORÉA pour mettre en œuvre les activités de la thèse de Florian DESIGAUX . Le cas échéant, l'équipe de thèse et l'animation du PNA se rapprocheront pour mutualiser certaines manipulations couvertes par les DEP CNRS et ONF, de manière à limiter le dérangement de spécimens d'Iguane des petites Antilles	Réalisé	Arrêté préfectoral DEAL/RN N°971-2024-04-25-00002 du 25 avril 2024 portant autorisation de capturer - marquer - relâcher, perturber intentionnellement, détenir temporairement, manipuler des Iguanes des petites Antilles (Iguana delicatissima), sur le territoire de la Guadeloupe - validité jusqu'au 31 août 2025 (Florian DESIGAUX, CNRS) Arrêté préfectoral n°DEAL-SPEB-R02-2024-04-02-00006 du 2 avril 2024 portant autorisation de capturer - marquer - relâcher, perturber intentionnellement, détenir temporairement, manipuler des Iguanes des petites Antilles (Iguana delicatissima), sur le territoire de la Martinique - validité jusqu'au 31 août 2025 (Florian DESIGAUX, CNRS)		